

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE POUR 2023

OPS - Négociations pour une convention tarifaire définitive

Printemps 2023, l'association suisse alémanique des assistants en podologie (EFZ) a revendiqué le droit, à l'aide d'un avocat, de pouvoir traiter les pieds à risque et de pouvoir facturer les prestations à la charge de l'AOS.

Les instances légales sont cependant très claires là-dessus : seuls les diplômés de formations ES peuvent traiter et prétendre aux remboursements pour les soins aux personnes diabétiques.

Nous facturons pour l'instant toujours avec une structure tarifaire et une tarification dites « provisoires ». L'OFSP demande que les divers partenaires (H+, OPS, Curafutura et Santé Suisse) terminent les négociations d'ici janvier 2025.

Pour cela,

Deux groupes de travail :

- 1) Commission pour la structure tarifaire (définir les prestations et le temps alloué)
- 2) Commission pour la tarification (valeur du point)

Deux collectes de données qualitatives :

- 1) Eté 2023, nous avons été amenés à proposer une dizaine de membres de notre association, sur base volontaire, pour répondre à un questionnaire sur une durée limitée, afin d'établir la structure tarifaire définitive.
- 2) Printemps 2024, 30 participants parmi les membres des 3 associations (SPV, UPSI et SPV) sont désignés de façon aléatoire par l'OPS sur demande des faitières des assureurs, afin de mesurer les coûts réels pour l'obtention d'un tarif minute définitif.

Pour la partie administrative et légale, le comité directeur de l'OPS à élaborer un contrat avec la société WAMAG.

Dans le cadre des négociations, c'est toujours Monsieur Malgaroli, vice-président de la SPV et membre du comité directeur de l'OPS, qui nous représente auprès des divers partenaires.

L'OPS est passée d'une société simple à une association, d'où la création :

- De statuts
- D'une AG (2 membres par association professionnelle)
- D'un comité directeur (présidents et v-présidents des associations)
- D'un organe de révision (TRUVAG AG)

La première AG de l'OPS aura lieu en avril 2024.

Mmes Elodie Fridez, déléguée Jura et Martine Brandt, trésorière SSP seront élues en tant que nouveaux membres du comité de l'OPS et pourront voter lors de l'AG. Seuls les délégués cantonaux et la trésorière de notre association peuvent se présenter pour être membre du comité de l'OPS.

Cette entrée dans l'OAMal, en tant que nouveau prestataire, entraîne un travail exigeant face aux critères des assureurs, même une fois l'ordonnance en vigueur. Nous sommes bien conscients aussi de la charge administrative et la surcharge des coûts que cela vous procure à vous, membres prestataires. C'est cependant une belle reconnaissance qui a le mérite de permettre de nous engager pour des soins de qualité auprès des patients diabétiques.

Françoise et moi-même continuerons à rebondir, à revendiquer, à défendre nos intérêts à tous et à nous faire entendre tout au long des négociations.

Monsieur Daniel Schacher, secrétaire de l'OPS, sera présent, lors de l'AG mars 2024, pour échanger et répondre à vos questions sur le sujet.

Caisse des médecins - DMI

Nous sommes nombreux à avoir choisi la caisse des médecins pour la facturation LAMal.

Françoise Piller, Sabrina Ruchat et Valérie Biemann, nos collègues fribourgeoises, ont formé un groupe de travail pour développer la fiche thérapeutique du patient dans le dossier médical informatisé (DMI). Ce DMI est uniquement disponible pour les membres SSP et doit être demandé à la caisse des médecins.

Elles se tiennent à disposition pour tout renseignement à ce sujet.

Je les remercie pour ce beau travail qui nous permet d'obtenir un précieux outil adapté à notre pratique professionnelle.

Ecole de Podologues ES- Procédure de reconnaissance de la filière :

Après avoir travaillé dans le groupe pilote dans le cadre de l'élaboration du PEC (plan d'étude cadre), j'ai été plusieurs fois mandatée par le SEFRI comme experte spécialisée dans la procédure de reconnaissance de la filière podologue ES.

Le 12 décembre 2023, j'ai procédé à un audit de l'école aux côtés de Monsieur Hartmann, expert principal ainsi que de Laura Geizal, doyenne de l'école, dans le cadre d'une procédure de reconnaissance facilitée de la filière. Celle-ci permet de vérifier les aspects didactiques et méthodologiques à l'aide d'indicateurs transparents et mesurables. L'évaluation se fait dans le cadre d'études de documents, d'entretiens et d'audits.

L'ESPOD a passé l'audit avec succès. Des améliorations existent toujours mais dans l'ensemble tout est conforme au PEC.

À la suite de cette procédure, il a été convenu qu'une certification qualité doit être mise en place prochainement par la direction du centre de formation professionnelle Santé.

Cette année, 11 étudiants se présentent aux examens finaux.

La doyenne souhaiterait pouvoir recevoir davantage de dossiers de candidature pour obtenir une meilleure sélection lors des admissions.

Nous avons parlé d'une possibilité d'ouvrir une filière CFC dans un autre canton que Genève avec une passerelle ES qui serait, si possible, proposée à l'école supérieure de Genève

Cela pourrait ouvrir davantage de possibilités pour accéder à un diplôme ES.

De plus, face à la pénurie de podologues, à la surcharge de travail dans les cabinets - liée notamment aux exigences d'hygiène et administratives - à l'augmentation

des illicites et infirmières indépendantes, la présence d'assistants en podologie permettrait de faciliter le travail dans des cabinets de groupe.

Podoswissrunning et SSP

Alors que plusieurs de nos projets tournent autour de la problématique du diabète, j'ai été enchantée à l'idée que la SSP accepte de collaborer avec cette nouvelle association créée par nos collègues sportives Claire Gay Balmaz et Clémence Viriot. Nous avons pu notamment les soutenir lors de l'achat du matériel et nous continuerons à nous engager pour promouvoir la podologie dans le milieu sportif. Je leur souhaite un bon succès lors des prochains trails.

Projet Action Diabète VS

Avec beaucoup d'intérêts et de plaisir, j'ai travaillé au sein du groupe de travail (présentation du projet « lutte contre le diabète » à Promotion Santé Suisse) puis avec le groupe pilote qui s'est finalisé en juin 2023.

Ce dernier a permis le développement de la coordination en milieu ambulatoire du patient diabétique, le renforcement de l'interprofessionnalité, la formation des professionnels de la santé, la prévention et le dépistage du diabète type 2 sur le territoire cantonal valaisan ainsi que la digitalisation spécifique au diabète (application DiabApp,...).

Ce projet a permis de financer le lancement d'une étude cohorte menée par l'observatoire valaisan de la santé qui va nous amener des statistiques précieuses et utiles pour avancer dans cette reconnaissance de notre travail auprès des diabétiques.

Nous avons pu obtenir une convention de collaboration entre les podologues du Valais et l'association valaisanne du diabète. Il est notamment décrit que les podologues assurent les soins plus complexes auprès des diabétiques et collaborent avec les infirmiers de l'association lors d'une mauvaise compréhension de la maladie en vue de l'autonomisation du patient (rôle du traitement, mesures hygiéno-diététiques,).

Ce projet a été une belle opportunité pour se rencontrer et échanger entre les divers professionnels de la santé afin d'avancer dans un même but de prise en charge globale et optimale du patient diabétique.

Je remercie Séverine Erard et Abdela Hagose, nos délégués du Valais, pour leur engagement tout au long du projet.

Je remercie également toutes mes collègues valaisannes qui ont largement participé aux différents événements (campagne dépistage, stands) et m'ont toujours fidèlement soutenues lors du projet Action Diabète.

Commission développement PEC Podologie ES - OdASanté

À la suite de l'élaboration du PEC, OdASanté a mis en place cette commission afin de permettre des modifications et des améliorations au niveau du plan d'étude. Les séances ont lieu une fois par an à Berne.

Je suis mandatée par Orta Latine depuis 2013. Les doyens de chaque école sont invités à cette séance pour amener leurs demandes et pouvoir échanger sur les thèmes en rapport avec leur filière et les stratégies nationales à adopter.

Lors de la séance du 17 avril 2023 à Berne, Jean-Michel Plattner, nouveau représentant d'OdASanté, nous questionne sur le fonctionnement des différentes filières dans les trois régions linguistiques. Il s'interroge du fait que la suisse romande et les tessinois ne proposent pas la voie CFC. Nous lui expliquons le fonctionnement actuel de chaque région linguistique.

Monsieur Malgaroli, membre SPV, exprime la nécessité de pouvoir obtenir le titre de bachelor pour cette filière. Il argumente sa demande en expliquant que le bachelor permet une ouverture sur l'étranger avec la possibilité de se former à l'étranger ainsi que de suivre d'autres masters. OdASanté se dit favorable à l'introduction de ce titre et va nous revenir là-dessus, lors de la prochaine séance en 2024.

Les trois régions linguistiques rapportent la même inquiétude face à la difficulté à recruter des nouveaux étudiants. Nous allons aussi réfléchir à des stratégies possibles pour rendre la profession davantage attractive et améliorer notre visibilité.

Monsieur Plattner, OdASanté, semble ouvert à une discussion plus générale sur la profession, ne se limitant pas juste à la simple consultation du PEC mais permettant un regard plus large sur la place du podologue sur le plan national et international.

AVASAD (Ass. Vaudoise Aide et Soins à Domicile) - DiabèteVaud

En soutien à Aurélie Béltrémieux (délégués VD) et Evelyne Comte (secrétaire SSP), je participe aux séances avec les présences de Madame Blandine Strub et Flavio Carbone (AVASAD) ainsi qu'Aurélie Giger (DiabèteVaud). Nous sommes dans l'élaboration d'un projet pilote pour la création d'emplois en podologie face à la demande de postes salariés pour nos jeunes diplômés. Je remercie Aurélie pour son travail, l'élaboration d'un business plan et la description de nos compétences pour faire avancer ce projet.

ADVEO-site internet

Début décembre 2023, avec Evelyne Comte, je suis allée dans les bureaux d'ADVEO pour amener nos propositions de modifications et d'ajouts sur notre site internet. Nous avons soumis une demande d'amélioration au niveau de la géolocalisation de nos membres pour le tout public, une possibilité de lister les membres par canton et de pouvoir les imprimer pour les divers partenaires (EMS, cabinets médicaux et autres), une possibilité pour les membres d'enregistrer leurs attestations de formation continue directement sur leur profil afin de les conserver de façon numérisée.

Nous regardons aussi pour la possibilité de mettre en avant des sponsors et fournisseurs sur la page d'accueil.

Congrès de posturologie-Genève (janvier 2024)

La podologie en Suisse doit continuer à se faire une place, notamment au niveau de la confection des semelles, mais aussi avec la possibilité d'une formation en

posturologie Cette science, qui selon l'Association de Posturologie Internationale, a pour but de comprendre et de traiter les douleurs liées à un problème de stabilité, permettent aux podologues d'adapter correctement les semelles par rapport au système postural de la personne.

Je tiens à féliciter Laura Geizal pour l'organisation de ce congrès à Genève et son implication pour le développement et la reconnaissance de notre profession.

Aux délégués, au comité, aux diverses commissions, ainsi qu'aux associations

Je remercie sincèrement le comité avec qui j'ai un immense plaisir à travailler et dont la présence aux séances enrichit les échanges et les discussions pour avancer dans les divers projets et objectifs de notre merveilleuse association.

Un immense merci aux commissions qui travaillent de façon efficace et autonome pour encourager la promotion de la profession, travailler sur des projets, répondre à des besoins collectifs et cultiver le lien social en s'engageant dans la vie associative.

A travers leur investissement tout au long de l'année, leur travail rigoureux et impeccable, leur agréable personnalité, c'est une joie de travailler avec mes collègues : Françoise Piller, Martine Brandt et Evelyne Comte.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,

Myriam Rossat, Présidente SSP

Mot de la Vice-Présidente

Je tiens à remercier également notre précieuse présidente Myriam Rossat pour l'immense travail fourni tout au long de l'année dans les nombreuses tâches qui sont traitées à la SSP.

Je me joins à elle pour ses remerciements à chacun des nombreux membres engagés et motivés qui dynamisent la profession et rendent possible notre formation et la valorisation de notre profession.

Nous avons beaucoup de chance de pouvoir compter sur vous.
Un immense Merci à tous !

Merci à vous, chers membres qui nous lisez, pour votre présence à l'AG, au Congrès, aux formations. Vous êtes pour nous un grand soutien et une énorme motivation pour continuer à nous engager à défendre, à faire valoir et surtout reconnaître notre belle profession et notre professionnalisme.

Au plaisir de revoir prochainement

Françoise Piller, Vice-Présidente SSP